

LE FAIT DU JOUR

redaction@sonapresse.com

Rentrée scolaire : poursuite des formalités administratives plutôt que les cours

LES élèves des classes de seconde, première et Terminale (second cycle) étaient attendus hier aux premières heures de la journée, sur l'ensemble du territoire national, pour le début effectif des cours. Dans la plupart des établissements du Grand Libreville visités par nos reporters, l'heure était encore aux dernières opérations d'inscriptions et réinscriptions. La ministre en charge de l'Éducation, Camélia Ntoutoume-Leclercq, y a effectué une mini-tournée.

Hans NDONG MEBALE
Libreville/Gabon

LA rentrée progressive des classes a finalement été conforme à l'annonce faite voici deux semaines par la tutelle. De fait, certains parents d'élèves appartenant à la première vague (de la seconde à la Terminale) en étaient encore hier – et cela pourrait se poursuivre toute la semaine – à finaliser les inscriptions et réinscriptions, sans toutefois qu'on puisse leur attribuer ce retard. Lequel est plutôt dû à la lenteur administrative dénoncée par les principaux concernés.

Lycée technique Omar-Bongo (LTNOB) dans la commune d'Owendo, il est 9 heures, quand nos reporters arrivent sur les lieux pour constater l'effectivité de la rentrée des classes dans l'un des deux seuls établissements d'enseignement technique du Grand Libreville. "C'est l'heure de la récréation", nous informe le proviseur, Éric Bekale Ntoutoume. Pourtant, quelques mètres plus loin, un groupe d'élèves est posté sur une partie de la cour. La raison : les cours n'ont pas encore commencé.

"Nous sommes venus convaincus que nous allions démarrer ce matin, mais il n'en était rien. Nos enseignants ne sont pas venus, les salles de classe sont encore vides, vous pouvez visiter si vous voulez. De ce qu'on sait, cette semaine est encore réservée aux inscriptions et réinscriptions. On nous a simplement remis nos billets d'entrée en classe, sans plus", nous apprend un élève de la classe de Première un peu dépité. Comme lui, un autre apprenant de la même classe nous édifie sur les conditions dans lesquelles ils apprennent. "Les machines ne sont pas fonctionnelles dans nos



La classe de Terminale du Lycée d'Oloumi a démarré ses cours hier.

classes, on a du mal à travailler, les responsables de l'école sont tous informés de cette situation, mais rien n'est fait".

Première autorité du ministère de l'Éducation nationale, Camélia Ntoutoume-Leclercq s'est elle-même rendue sur le terrain pour se faire sa propre idée de ce premier jour de rentrée des classes. Si sa venue avait davantage pour but de rassurer la communauté éducative quant à cette rentrée progressive, elle a toutefois profité de l'occasion pour rappeler aux parents d'élèves la nécessité d'envoyer les enfants en classe.

"Je souhaite interpeller les parents d'élèves pour qu'ils envoient les enfants à l'école. Avant, on disait que ce retard était lié aux frais d'inscriptions, mais ceux-ci sont désormais gratuits, donc il faut que les parents viennent réinscrire les enfants. Malgré la gratuité, on observe qu'il y a encore un retard, par contre au niveau

de l'administration et de la tutelle, tout est prêt, les emplois de temps sont disponibles et les enseignants sont présents à leurs postes", explique le

membre du gouvernement. Alors que la semaine prochaine est réservée à la rentrée des classes du préprimaire, du primaire et du premier cycle

du secondaire, parents et corps administratif sont invités à finaliser les derniers réglages pour le lancement effectif de l'année scolaire 2023-2024.

Gratuité des frais d'inscription: gare aux "résistants" !

AR
Libreville/Gabon

EN ce lundi de rentrée scolaire 2023-2024, la ministre de l'Éducation nationale, chargée de la Formation civique, Camélia Ntoutoume-Leclercq, est revenue sur la gratuité des frais d'inscription et de réinscription dans les établissements du public mais également ceux du confessionnel pour ceux des apprenants orientés par l'État. Problème, sur le terrain, la réalité est différente. Certains

établissements du Grand Libreville semblent en effet avoir du mal à se conformer aux nouvelles règles édictées par les autorités en place. Au lycée Jean-Hilaire-Aubame de Nzeng-Ayong par exemple, pour s'inscrire rapidement, il faudrait d'abord effectuer le paiement pour l'Association des parents d'élèves (APE). Les fiches d'inscriptions sont aussi vendues à l'entrée moyennant une somme de 50 ou 100 FCFA selon les vendeurs. Une situation qui embarrasse certains parents alors que les instructions officielles

sont claires : pas un franc pour cette phase d'inscription et de réinscription.

Et pour n'avoir pas voulu appliquer ces instructions des autorités de la Transition, une directrice d'école de la circonscription scolaire de Libreville-centre a fait les frais de son indécatesse. Elle a été suspendue de ses fonctions "à titre conservatoire" dans l'attente de "l'aboutissement de l'enquête en cours".

Malheur donc à ceux qui continuent d'encaisser les frais d'inscription et de réinscription !